DIPLÔME NATIONAL DU BREVET

SESSION 2023

HISTOIRE-GÉOGRAPHIE ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE

Série professionnelle

Durée de l'épreuve : 2 h 00 — 50 points

Dès que le sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.

Ce sujet comporte 7 pages numérotées de la page 1/7 à la page 7/7.

ATTENTION : l'annexe page 7/7 est à rendre avec la copie.

L'usage des calculatrices et du dictionnaire n'est pas autorisé.

Exercice 1. Analyser et comprendre des documents en histoire et en géographie (20 points)

GEOGRAPHIE - Thème 3 – La France et l'Union européenne

Document 1 – Erasmus ou l'histoire d'un succès européen

« Être européen ce n'est pas seulement se déplacer comme on le souhaite pour les vacances, c'est aussi pouvoir partir étudier, faire un stage ou un volontariat dans l'un des 33 pays du programme Erasmus+. Retour sur l'histoire du célèbre programme européen.

Le programme de mobilité Erasmus a fêté ses 30 ans en 2017. Crée en 1987, il a permis à plus de 10 millions de personnes d'en profiter depuis. « Partir en Erasmus » est devenu une véritable institution ! […]

Depuis 2014, le programme Erasmus+ regroupe les autres programmes de mobilité européens. Il n'est donc plus seulement réservé aux étudiants : apprentis, formateurs, demandeurs d'emploi, jeunes diplômés, collégiens et lycéens peuvent également en bénéficier […].

Faire un Erasmus+, c'est d'abord faire un grand pas vers l'autonomie. Partir loin de sa famille et de ses amis, c'est certainement le plus grand défi. C'est aussi s'adapter à une culture nouvelle, apprendre à maîtriser une autre langue au quotidien, et surtout apprendre à vivre avec des jeunes de toute l'Europe. Mais une fois arrivé à destination, les rencontres, les découvertes et la fête sont au rendez-vous […].

Depuis le 1er janvier 2020, le Royaume-Uni ne fait plus partie du programme Erasmus+. Les étudiants européens doivent désormais payer des frais de scolarité du même montant que les autres étudiants étrangers au Royaume-Uni et se procurer un visa étudiant. »

Source : Touteleurope.EU, publié le 06.01.2021

Document 2 – Un programme de mobilité internationale pour les jeunes

Source : https://www.pole-emploi.fr/

Questions

Document 1

1) A qui s'adresse le programme Erasmus+ ? Recopiez la phrase qui répond le mieux à cette question :

   - Le programme Erasmus+ s'adresse uniquement aux étudiants.
   - Le programme Erasmus+ s'adresse à différents publics (étudiants, collégiens, demandeurs d'emplois, jeunes diplômés…).
   - Le programme Erasmus+ s'adresse uniquement aux apprentis.

2) Citez les deux contraintes que rencontrent les étudiants européens depuis que le Royaume-Uni ne fait plus partie du programme Erasmus+.

Document 2

3) Reproduisez puis complétez le tableau ci-dessous sur votre copie.

Exemples de pays concernés par le programme	Aides apportées par le programme
- - -	- -

Documents 1 et 2

4) Relevez deux expériences que vont pouvoir vivre les jeunes grâce au programme Erasmus+.

5) À partir des documents 1 et 2, citez au moins deux compétences que le programme Erasmus+ permet de développer.

Exercice 2. Maîtriser différents langages pour raisonner et utiliser des repères historiques et géographiques (20 points)

HISTOIRE : Françaises et Français dans une République repensée

1) Sous la forme d'un développement construit d'une quinzaine de lignes et en vous appuyant sur vos connaissances, présentez la vie politique française entre 1958 et 1986.

Pour vous aider, vous pourrez utiliser certains des mots suivants : naissance de la Ve République, Constitution, président de la République, référendum, élections, alternance, cohabitation.
(15 points)

2) Sur l'axe chronologique en annexe à rendre avec la copie :

- Reportez les noms des trois périodes suivantes :
  - Deuxième Guerre mondiale,
  - Première Guerre mondiale,
  - Ve République.

- Associez à chaque période les événements ou personnages qui leur correspondent.
(5 points)

À RÉALISER SUR L'ANNEXE PAGE 7/7

Ne pas inscrire de signe distinctif sur l'annexe (nom, signature…).

Exercice 3. Mobiliser des compétences relevant de l'enseignement moral et civique (10 points)

Document : Témoignage de Pierre, infirmier volontaire à Saint-Barthélemy

Saint-Barthélemy et Saint-Martin ont été durement touchées par l'ouragan Irma. Les renforts s'organisent pour tenter de rejoindre les « îles du nord » de l'arc antillais. Infirmier guadeloupéen au CHU[1] de Pointe-à-Pitre, Pierre a été transféré sur l'île de Saint-Barthélemy vendredi matin, par avion, avec cinq infirmiers volontaires, en vue de remplacer le personnel hospitalier de Saint-Barthélemy.
« Saint-Barth n'est plus l'image de carte postale que ça a été. C'est un gros choc, puisque l'île est dévastée et il n'y a plus un arbre debout. Ma mission est de relever les infirmiers et aides-soignants, et les agents de l'hôpital qui sont en poste depuis trente-six heures et qui sont exténués. Nous assurons le relais pour la prise en charge des patients qui sont en urgences ou en hospitalisation médicale. Mais on aurait bien besoin de personnes supplémentaires, au moins dix. Les infirmiers se reposent à tour de rôle, à l'hôpital, sur un matelas au sol dans une salle dédiée, c'est rude, mais ça va**.** La mission des infirmiers doit durer soixante-douze heures. »

[1] CHU : centre hospitalier universitaire.

Source : D'après le journal *Ouest-France*, 9 septembre 2017.

Questions

1) Présentez qui est Pierre.

2) Parmi les propositions suivantes, choisissez et recopiez sur votre copie celles qui définissent le mieux la mission de Pierre :

- Évacuer les victimes.
- Remplacer les infirmiers fatigués.
- Assurer la sécurité des habitants.
- Réparer les dégâts matériels.
- Soigner les blessés et les malades.

3) Identifiez les valeurs qui guident l'engagement de Pierre.

4) Pour le site Internet de votre établissement, vous rédigez un texte de quelques lignes expliquant à vos camarades pourquoi il est important de s'engager en cas de situation de crise. Vous mettrez en avant les valeurs qui guident cet engagement.

Afin de respecter l'anonymat de votre copie, vous ne devez pas signer votre composition, citer votre nom, celui d'un camarade, ou celui de votre établissement.

Annexe à rendre en fin d'épreuve à insérer dans la copie.

Ne pas inscrire de signe distinctif sur l'annexe (nom, signature, …)

1

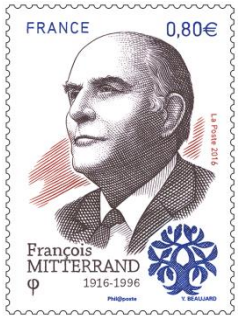

2

3

4

5

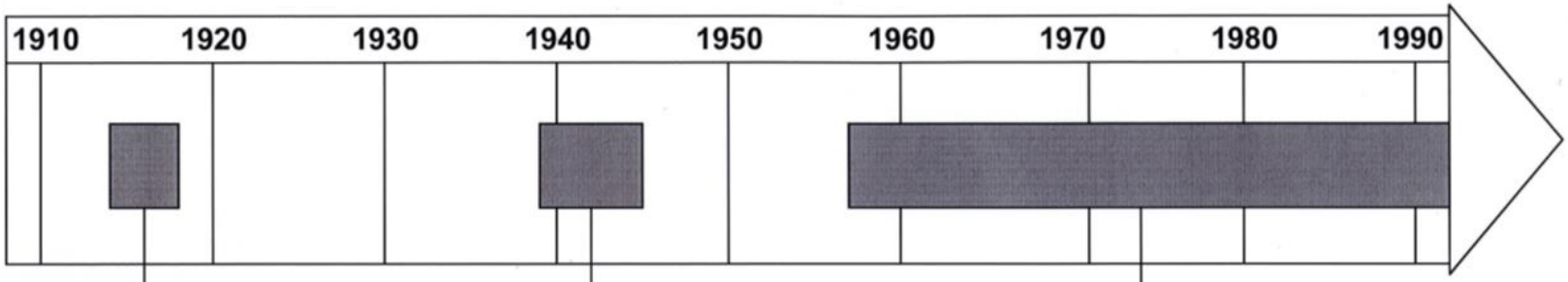

Période : ..... Numéro de timbre : **4**	Période : ..... Numéros des timbres :	Période : ..... Numéros des timbres : .....